

## Communiqué de presse



### Contact presse

Délégation à l'information et à  
la communication  
01 40 15 80 20 / 80 11 / 38 80 / 82 05 / 83 90  
service-presse@culture.gouv.fr

Toute l'actualité du ministère de la Culture  
et de la Communication

[culturecommunication.gouv.fr](http://culturecommunication.gouv.fr)

[facebook.com/ministere.culture.communication](https://facebook.com/ministere.culture.communication)

[twitter.com/MinistereCC](https://twitter.com/MinistereCC)

## Remise du rapport sur la stratégie nationale pour l'architecture

Fleur Pellerin, ministre de la Culture et de la Communication, s'est vue remettre le rapport établi par les architectes chargés d'animer la réflexion sur la stratégie nationale pour l'architecture, pour laquelle elle annoncera, après les travaux interministériels qu'elle engage, des mesures au mois de septembre.

En février dernier, la ministre de la Culture et de la Communication a confié une mission de réflexion destinée à poser les bases d'une stratégie nationale pour l'architecture à Frédéric Bonnet, Grand Prix national de l'urbanisme, Marc Barani et Paul Chemetov, Grands Prix nationaux de l'architecture, en lien avec Boris Bouchet, Marie Zawistowski et Lucie Niney, lauréats des albums des jeunes architectes et paysagiste 2014, ainsi que Paul Chantereau de l'association Bellastock.

Les architectes ont conduit leurs travaux autour de trois objectifs – sensibiliser, innover, développer –, dans le prolongement du rapport du député Patrick Bloche et des travaux sur l'enseignement et la recherche de Vincent Feltesse.

Après cinq mois de travail, animateurs et rapporteurs des groupes ont remis leur rapport à la ministre le 7 juillet 2015. Catherine Jacquot, présidente du Conseil national de l'Ordre des architectes, partenaire de la stratégie, assistait également à ce rendez-vous.

Fleur Pellerin a tenu à souligner la très grande qualité du travail réalisé. Elle a précisé les grandes directions qui, à ce stade, retiennent son attention et font écho au projet de loi « Liberté de création, architecture, patrimoine » pour changer le rapport de notre société à l'architecture et « réussir l'excellence ordinaire dans les espaces du quotidien » :

- développer la sensibilisation et la formation à l'architecture du grand public et de l'ensemble des acteurs publics et privés de la construction ;
- renforcer la reconnaissance du patrimoine architectural des XX<sup>e</sup> et XXI<sup>e</sup> siècles et développer la capacité d'intervention architecturale sur la transformation du cadre bâti existant ;
- soutenir la démarche expérimentale et encourager les passerelles entre univers professionnels, en lien avec la recherche ;
- favoriser une nouvelle structuration de la profession, afin notamment de pouvoir répondre aux mutations de la commande.

Les orientations retenues doivent faire l'objet de travaux interministériels, en lien avec les animateurs des groupes de travail et les différents partenaires de la stratégie. Fleur Pellerin présentera en septembre les premières mesures retenues par le Gouvernement, qui constitueront le socle de la stratégie nationale pour l'architecture. Les éventuelles mesures d'ordre législatif pourront être intégrées par amendement au projet de loi « Liberté de création, architecture et patrimoine » discuté à l'automne.

L'ensemble de cette démarche répond à l'ambition de valoriser une discipline et une pratique fondamentales pour le confort et la qualité de vie de tous.

Paris, le 9 juillet 2015